



Bordereau de rétractation

Informations concernant l'exercice du droit de rétractation

Annexe à l'article R. 221-3 du Code de la consommation

Droit de rétractation

Vous avez le droit de vous rétracter du présent contrat sans donner de motif dans un délai de quatorze jours.

Le délai de rétractation expire quatorze jours après le jour de la conclusion du contrat.

Pour exercer le droit de rétractation, vous devez nous notifier (à l'attention d'Eni - Service Activation - TSA 70221 - 35507 VITRE CEDEX ou au 0 970 820 320 (appel non surtaxé du lundi au vendredi de 9h à 20h et le samedi de 9h à 17h) ou par mail à : sav.souscription@fr.eni.com) votre décision de rétractation du présent contrat au moyen d'une déclaration dénuée d'ambiguïté (par exemple, lettre envoyée par la poste ou courrier électronique). Vous pouvez utiliser le modèle de formulaire de rétractation mais ce n'est pas obligatoire.

Pour que le délai de rétractation soit respecté, il suffit que vous transmettiez votre communication relative à l'exercice du droit de rétractation avant l'expiration du délai de rétractation.

Effets de rétractation

Si vous avez demandé de commencer la fourniture de gaz/d'électricité pendant le délai de rétractation, vous devrez nous payer un montant proportionnel à ce qui vous a été fourni jusqu'au moment où vous nous avez informé de votre rétractation du présent contrat, par rapport à l'ensemble des prestations prévues par le contrat.

Dans le cadre d'un changement de fournisseur, Eni entamera les démarches d'activation de votre contrat à l'expiration du délai de 14 jours.

Dans le cadre d'une mise en service (déménagement par exemple), Eni traitera votre contrat en fonction de la date de mise en service demandée. Si vous souhaitez vous rétracter, vous serez néanmoins redevable du montant correspondant aux frais de mise en service, à l'abonnement et à l'énergie consommée jusqu'à la communication de votre rétractation, au prix du contrat.

Pour annuler votre souscription, vous pouvez utiliser le formulaire détachable ci-dessous



FORMULAIRE DE RETRACTATION

Annexe à l'article R. 221-1 du Code de la consommation

Veuillez compléter et renvoyer le présent formulaire uniquement si vous souhaitez vous rétracter du contrat :

Eni - Service Activation - TSA 70221 - 35507 VITRE CEDEX

sav.souscription@fr.eni.com

N° de contrat :

Je/nous (*) vous notifie/notifions (*) par la présente ma/notre (*) rétractation du contrat portant sur la vente du bien (*)/ pour la prestation de services (*) ci-dessous :

Électricité Gaz Reforestation Compensation Carbone +

Commandé le (*)/reçu le (*) :

Nom du (des) consommateur(s) :

Adresse du (des) consommateur(s) :

(*) Rayez la mention inutile.

La reforestation et la Compensation Carbone+ sont des services et options accessoires à la fourniture d'énergie si vous avez souscrit aux options. La rétractation du contrat de Gaz et/ou d'Electricité entraîne automatiquement la rétractation des options ou services souscrits.

Date _ _ / _ _ / _ _

Signature du/des consommateurs